



## AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE (FIXE OU ANIMÉE) POUR ENFANT MINEUR

Je  
soussigné : .....

Demeurant à : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Représentant légal de l'enfant mineur : .....

Autorise, à titre gratuit, toute personne agissant au nom et pour le compte du karaté club de St Rémy lès Chevreuse (association loi 1901, affiliée à la FFK sus le numéro 0780645) à photographier / filmer mon enfant mineur ..... et à exploiter les images, fixées sur tous types de supports lors du reportage / tournage réalisé pour la ou les saisons sportives.

Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées dans le cadre de la réalisation de films pour les parents et enfants pour la formation et l'information de tous sur ses activités,

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les photographies / films directement, sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, CDI, DVD...), et en tous formats, insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites web et internet, éditions graphiques sous toutes ses formes etc., tant dans le secteur non commercial, publique ou privée, en vue de la réception collective et/ou domestique.

Cette autorisation concerne également le droit accordé au club d'exploiter, de reproduire et de diffuser, en tout ou partie, sur tous les supports et dans les conditions ci-dessus.

Document valable pour la Saison 2023-2024.

Fait à Saint Rémy le  
Signature